

# 7 Les fonds

## 7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

**Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.**

Dans le cadre d'une action spéciale, la SSA a pu compter sur le Fonds Georges-Junod de la Fondation de Genève afin de fournir une aide spécifique à des sociétaires en difficulté ayant atteint l'âge de la retraite : 18 demandes ont été soumises et toutes ont été acceptées, pour un total de CHF 62'000.– dont CHF 50'000.– pris en charge par le Fonds Georges-Junod.

En dehors de cette action, CHF 32'000.– ont été versés à 9 membres, principalement sous forme de dons. Pour l'essentiel, il s'agissait d'autrices et auteurs qui étaient tombés entre les mailles du filet mis en place par les autorités pour soutenir la culture en période de pandémie.

Au 31 décembre, 7 membres doivent encore rembourser des prêts antérieurs pour un montant total de CHF 32'713.22.

## 7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

**La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les autrices et auteurs sociétaires.** L'Assemblée générale de la SSA d'août 2021 a fixé à 4 % la part attribuée au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10 % en faveur des fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 736'565.62 (soit CHF 801'565.62 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 65'000.–) a été dévolue à la Fondation. Un taux de 15 % a été décidé pour calculer les primes uniques au titre de prestations de vieillesse. En 2021, 425 autrices et auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, au moins une année de sociétariat et avoir perçu au moins CHF 1'000.– de droits d'auteur durant 2020. Dans le cadre des mesures transitoires, 11 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2021, la Fondation gérait 1'014 comptes nominatifs. L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 0.25 % en 2021. La participation aux excédents d'assurance attribuée en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés/ées correspond à 0.48 % des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 0.73 %. Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois d'avril 2021. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques et adapté les articles 3 et 4 des statuts. Le Conseil d'Administration de la SSA a renouvelé les mandats d'Emmanuelle de Riedmatten et de Patrick Willy, secrétaire.

Au 31 décembre 2021, le Conseil de Fondation se composait de M<sup>e</sup> Philippe Zoelly – Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Pilar Anguita-MacKay, Stefania Pinnelli, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.

## 7.3 FONDS CULTUREL

**Dès le début de la pandémie, la SSA a décidé de maintenir toutes les subventions attribuées par son Fonds Culturel. Tout au long de l'année, il a tenté d'adapter ses pratiques et décisions à son évolution.**

**385 autrices et auteurs ont participé à ses concours et actions, dont 105 ont reçu un soutien. De plus, 8 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 974'899.10.**

### SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL

**Bourses SSA pour l'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire**

Cette action créée en 2020 a permis de soutenir 8 projets d'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire avec un montant total de CHF 96'000.–.

**Bourses SSA pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction**

30 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 15'000.– chacune.

**Bourses SSA pour le développement de longs métrages documentaires**

29 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 20'000.– chacune.

**Prix SSA / Suissimage dans les festivals de cinéma**

Les Fonds culturels de la SSA et de Suissimage ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants :

**Journées de Soleure**

Prix Opera Prima pour le meilleur premier long métrage : CHF 20'000.–

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section Up Coming Talents : CHF 15'000.–

Prix du Public pour les trois meilleurs films d'animation suisses : CHF 10'000.–

Up Coming LAB : deux bourses d'encouragement de CHF 5'000.– chacune



#### **Festival Visions du Réel – Nyon**

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues : CHF 10'000.–

#### **Festival international du court métrage – Winterthur**

Prix du meilleur court métrage suisse : CHF 10'000.–

#### **Festival du film d'animation Fantoche – Baden**

Prix « Best Swiss » : CHF 10'000.–

#### **Fonds de production télévisuelle Sàrl**

Il a été créé par Swissperform, Suissimage et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et documentaires destinées exclusivement à la télévision.

Participation de la SSA en 2021 : CHF 80'000.–

### **SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL ET À LA SCÈNE**

#### **De la Scène à l'Écran (DSAL)**

Cette action, créée en 2019 en partenariat avec la RTS, l'AROPA, Suissimage, propose d'encourager et soutenir la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles qui intègrent la captation de spectacles vivants représentés sur les scènes en Suisse dans les répertoires suivants : théâtre, danse, dramatico-musical, marionnettes, mime, magie, cirque. La contribution de la SSA, qui assure par ailleurs la présidence de l'association, s'élève à CHF 90'000.– pour l'édition 2021. Comme lors de l'édition précédente, 5 spectacles ont été choisis par l'Unité Culture de la RTS.

### **SOUTIEN À LA SCÈNE**

#### **Sélection suisse en Avignon**

Ce programme d'encouragement à la diffusion internationale en faveur de compagnies, d'autrices et auteurs de théâtre et de danse suisses, a obtenu en 2021 une contribution financière de la SSA de CHF 10'000.–.

#### **Soutiens SSA à la commande d'écriture dramatique**

Prise en charge jusqu'à un tiers de la rémunération de commande de l'autrice ou de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2021, 9 projets d'écriture ont été soutenus avec un montant total de CHF 32'664.–.

#### **Aides SSA à l'édition d'œuvres théâtrales**

Soutien à l'édition d'œuvres théâtrales d'autrices ou d'auteurs sociétaires avec un montant allant jusqu'à CHF 2'000.– par publication. En 2021, 2 éditrices et éditeurs ont obtenu un soutien pour un montant total de CHF 2'000.–.

#### **Bourses SSA pour la traduction de pièces de théâtre**

En 2021, six soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 4'500.–.

#### **Prix SSA 2021 de l'humour**

Le Fonds Culturel de la SSA a attribué un prix d'une valeur de CHF 10'000.– pour récompenser le meilleur humoriste confirmé et deux prix de CHF 5'000.– pour les deux meilleurs humoristes émergents.

#### **Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour**

En 2021, 13 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué trois bourses de CHF 6'000.– chacune.

#### **Bourses SSA pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène**

En 2021, le jury a attribué 21 bourses allant de CHF 1'000.– à CHF 5'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 62'000.–.

#### **Bourses SSA pour la création chorégraphique**

Le jury a examiné les 31 projets soumis au concours et a attribué les six bourses en lice pour un montant total de CHF 60'000.–.

#### **Bourses SSA – FARS pour les autrices et auteurs des Arts de la Rue**

Le jury a examiné les 14 projets soumis au concours et a attribué trois bourses pour un montant total de CHF 12'000.–. Action en partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS).

#### **Bourses SSA – t. pour les autrices et auteurs des arts du spectacle**

Le jury a examiné les 20 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec l'association t..

#### **Bourses SSA – ProCirque pour les autrices et auteurs des arts du cirque**

Le jury a examiné les 16 projets soumis au concours et a attribué trois bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec ProCirque, l'association suisse des professionnelles et professionnels des arts du cirque.





Retrouvez tous les noms des lauréates et lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sous [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch), rubrique « Aide à la création ».

### Résidence « Écriture en campagne » pour les arts du cirque et de la rue

En 2021, le Fonds Culturel de la SSA a mis au concours une bourse destinée à une compagnie suisse pour le soutien au développement d'une nouvelle œuvre dans le domaine du cirque innovant ou des arts de la rue. La bourse est de CHF 2'200.– pour la compagnie sélectionnée et de CHF 1'200.– pour l'experte ou l'expert qui accompagne la compagnie durant la résidence à Marchin (Belgique). En collaboration avec la SACD, La Chaufferie-Acte1 et Latitude 50 (Belgique).

### Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2021, CHF 1'000.– au total ont été versés à une troupe.

### Bourses SSA pour une résidence d'écriture dramatique

Le Fonds Culturel accorde des bourses à des autrices et auteurs lors d'une résidence d'écriture dramatique. Le montant s'élève à CHF 500.– par semaine de résidence. 5 autrices et auteurs ont été soutenus pour un montant total de CHF 6'000.–.

## AUTRES SOUTIENS ET CONTRIBUTIONS

### Cotisations 2021

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: Suisseculture, Memoria, Fondation du Festival del film Locarno, ProShort, Les Amis de la Cinémathèque suisse, Fonction: Cinéma, Cinésuisse, SWAN, Coalition pour la diversité culturelle, ProCirque, Société Suisse du Théâtre, Littérature Suisse, Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue et l'association t..

Montant total: CHF 12'700.–.

Une contribution de solidarité de CHF 7'000.– à la revue professionnelle *Cinébulletin* a également été accordée.

### Frais de jury

Pour toutes les actions du Fonds Culturel de l'année 2021, CHF 39'148.20 ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

### Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 15 demandes extérieures pour un montant total, en 2021, de CHF 85'586.–.

